

Image not found or type unknown



E-mail et avis de confidentialité

Par **christelle_andre**, le **14/04/2011** à **10:52**

Bonjour,
Je me pose la question sur les droits et devoir d'un responsable de la sécurité, vis à vis de l'avis de confidentialité en pied d'e-mail.
Est-ce une obligation ? La mise en place d'une charte précisant ce point suffit-elle ? Ou est-ce simplement une problématique de sensibilisation auprès de l'utilisateur ?
Merci.